

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois <b>Commune de Minzier (74270)</b></p>	<p><b>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal</b> <b>Séance du 10 mars 2025</b> Par suite d'une convocation en date du 27 février 2025, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le lundi <b>10 mars 2025</b> à 20h00 sous la présidence de Monsieur Jérémie COURLET, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 9 Votants : 12 <b>Délibération n° 16_2025</b></p>	<p><b>Etaient présents :</b> Jérémie COURLET, Nicolas GIROD, Christelle DEROBERT, Sébastien REY-GORREZ, Aline SIMOES, Christophe VADON Carole ETTORI Alexandre BAUDET Céline GEORG Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales. <b>Absents excusés :</b> Marie TROUILLET (a donné pouvoir à Céline GEORG), André MORARD (a donné pouvoir à Nicolas GIROD), Véronique LEGENDRE (a donné pouvoir à Alexandre BAUDET), Gaëlle MESSINA <b>Absents :</b> Rémi BESSERER, Yanis ETHEVE <b>Secrétaire de séance :</b> Christelle DEROBERT</p>

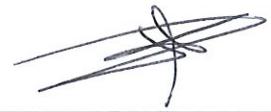
**Objet : VALIDATION DU PROJET RÉHABILITATION ET AGRANDISSEMENT DU GROUPE SCOLAIRE LE TRIOLET**

Vu la délibération n° DEL22\_2023 en date du 04/12/2023 du SIVU CCM validant l'APD du projet de réhabilitation et agrandissement du groupe scolaire du Triolet,  
Vu la délibération n° DEL15\_2024 du 18/11/2024 du SIVU CCM validant le nouveau montant prévisionnel des travaux et le lancement de l'appel d'offres de travaux,  
Vu la délibération n° DEL16\_2024 du 19/12/2024 du SIVU CCM attribuant les lots de travaux,  
Vu les statuts du SIVU CCM,  
Considérant que les communes membres contribuent aux dépenses du syndicat autant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- valide le montant de travaux selon l'attribution des lots soit 4 618 490.18 € HT (y compris les 4 lots infructueux),
- confirme la participation de la commune de Minzier au financement des travaux, suivant l'appel de participation fait chaque année par le syndicat selon la répartition indiquée dans les statuts (cf. nb d'habitants INSEE).

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire Compte tenu de sa télétransmission le : Et de la publication le :</p>	<p>Pour extrait conforme, Le Maire, Jérémie COURLET</p> 	<p>Le secrétaire de séance, Christelle DEROBERT</p> 
--	---	---